

## Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue	758 029	651 621
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>758 029</b>	<b>651 621</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 276	3 237
Autres produits	57	14
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>761 362</b>	<b>654 872</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	149 192	126 260
Impôts, taxes et versements assimilés	2 727	3 314
Salaires et Traitements	286 684	248 972
Charges sociales	147 497	140 522
Amortissements et provisions	5 182	5 710
Autres charges	38	813
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>591 319</b>	<b>525 591</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>170 043</b>	<b>129 281</b>
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	1 847	520
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 847</b>	<b>520</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	891	1 693
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>891</b>	<b>1 693</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>956</b>	<b>-1 173</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>170 999</b>	<b>128 108</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		

## Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	135	
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>135</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-135</b>	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	45 325	34 586
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>125 539</b>	<b>93 522</b>

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
<b>ACTIF</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	42 956	19 948	23 007	25 204
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 650		7 650	7 650
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>170 621</b>	<b>19 948</b>	<b>150 672</b>	<b>152 869</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.	1 420		1 420	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	150 489		150 489	113 418
Autres créances	1 571		1 571	6 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	50 000
Disponibilités	30 930		30 930	71 360
Charges constatées d'avance (3)	18 218		18 218	11 915
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>302 628</b>		<b>302 628</b>	<b>252 798</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>473 249</b>	<b>19 948</b>	<b>453 301</b>	<b>405 667</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan

	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	76 404	48 881
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>125 539</b>	<b>93 522</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>234 943</b>	<b>175 404</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	59 381	85 284
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 026	20 265
Dettes fiscales et sociales	94 615	96 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 520	
Produits constatés d'avance (1)	51 815	27 726
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>218 358</b>	<b>230 263</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>453 301</b>	<b>405 667</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	33 179	59 381
(1) Dont à moins d'un an (a)	185 179	170 882
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**120 POUR CENT**

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 30.000 €  
Siège social : 74 J rue de Paris – Parc Oberthur – 35000 RENNES  
R.C.S. RENNES 884.608.548

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

**DÉCIDÉE ET ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 125.539 €, ainsi qu'il suit :

- En totalité, au poste « Autres réserves », soit la somme de ..... 125.539 €  
Lequel poste est porté de la somme de 76.404 € à 201.943 €.

**Soit un total affecté de ..... 125.539 €**

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

Exercice	Dividende brut	Dividendes éligibles à la réfaction (*)	Dividendes non éligibles à la réfaction (*)
30/06/2023	66.000 €	4,40 €	65.995,60 €
30/06/2022	80.000 €	5,33 €	79.994,67 €
30/06/2021	45.000 €	3,00 €	44.997,00 €

(\*) Article 158 du CGI au 2° du 3

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*

*Le présent acte est établi sous la forme d'un acte signé électroniquement conformément à l'article 1367 du Code Civil et au Décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 sur la plateforme Yousign.*

**CERTIFIÉ CONFORME**

**Monsieur Vincent NOEL**  
Gérant

**Madame Anne DELAUNAY**  
Gérante

**Monsieur Alexandre MASSOT**  
Gérant

---

# Dossier Financier 2024

---

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024



Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 120 POUR CENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 453 301 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 125 539 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.